

LE PS DES HAUTS-DE-SEINE DÉNONCE LES PRATIQUES DISCRIMINANTES DE LA PRÉFECTURE DU 92 EN MATIÈRE DE TITRES DE SÉJOUR

Le Parti Socialiste des Hauts-de-Seine a pris connaissance avec stupeur des pratiques discriminantes mises en œuvre par la Préfecture des Hauts-de-Seine en matière de délivrance de titres de séjour et relatées par la presse. S'il est évidemment légitime que les services de l'Etat procèdent à des vérifications en la matière, la nature discriminante des questions, a fortiori orientée en défaveur de personnes du fait de leur confession, ne sont conformes ni à la loi ni à l'esprit de notre République.

Il enjoint les services de la Préfecture à communiquer afin de faire toute la lumière sur ces accusations de ce qu'il convient de qualifier de dysfonctionnements lourds et le cas échéant de mettre fin à ces pratiques.

Le Premier secrétaire fédéral, Brice Gaillard a estimé en ce sens que "dans les Hauts-de-Seine comme ailleurs, les procédures d'admission au séjour doivent être équitables et doivent être traitées sans préjugés, sans discriminations et dans le respect des personnes. Si le rôle des services préfectoraux est évidemment d'instruire les demandes, ces instructions ne peuvent pas être faites simplement à charge. En ce sens, la préfecture doit clarifier ces pratiques".

Enfin, les Socialistes des Hauts-de-Seine regrettent le climat politique actuel et les positionnements du gouvernement et notamment de l'actuel ministre de l'intérieur qui concourent à installer un climat délétère de repli de la société française sur elle-même quand plus que jamais, une ouverture humaniste sur le monde est nécessaire.